

Environnement
Santé - Société

Les ŒNOLOGUES

face à de nouveaux DÉFIS



17^e matinée
des Œnologues
de Bordeaux



ISO 26000 : guide de lecture pour la filière vin

Linda Filone



Guide de lecture ISO 26000 filière Vin

22 avril 2021



1. Pays d'Oc, Indication Géographique Protégée
2. ISO 26000 adaptée à la filière vin : ACX30-032
3. Pays d'Oc, Vignoble en Progrès / Vineyard In Progress (VIP Pays d'Oc)

Guide de lecture ISO 26000 filière Vin

22 avril 2021



1. Pays d'Oc, Indication Géographique Protégée
2. ISO 26000 adaptée à la filière vin : ACX30-032
3. Pays d'Oc, Vignoble en Progrès / Vineyard In Progress (VIP Pays d'Oc)





PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
Vins de cépages

liberté
D'EXPRESSION

La référence qualité des vins de cépages français

Pays d'Oc IGP : dénomination territoriale



Le **vin de cépage** sous signe officiel de qualité



- 1 500 entreprises
- 6 millions d'hectolitres produits
- 100 000 hectares en Languedoc-Roussillon
- 58 cépages au cahier des charges

> Près de **15 %** du vignoble français <

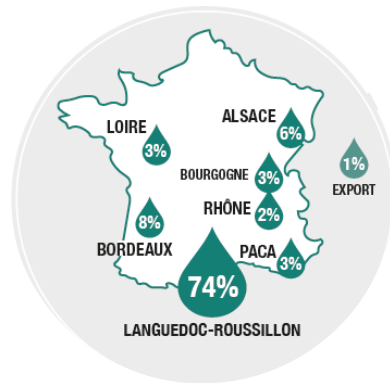


PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
Vins de cépages

liberté
D'EXPRESSION

La référence qualité des vins de cépages français

Pays d'Oc IGP : poids économique et humain



- 160 caves coopératives = 12 000 exploitants viticoles
- 1000 caves particulières
- 332 metteurs en marché

- 5,7 millions d'hectolitres commercialisés
- 56% des vins IGP français
- 3,6 milliards d'€ générés par la filière

- 48 % de la production exportée dans 170 pays
- 1^{er} exportateur français en volume
- 6^{ème} exportateur mondial de vins de cépages en volume

Guide de lecture ISO 26000 filière Vin

22 avril 2021



1. Pays d'Oc, Indication Géographique Protégée
2. ISO 26000 adaptée à la filière vin : ACX30-032
3. Pays d'Oc, Vignoble en Progrès / Vineyard In Progress (VIP Pays d'Oc)





PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
Vins de cépages

liberté
D'EXPRESSION

La référence qualité des vins de cépages français

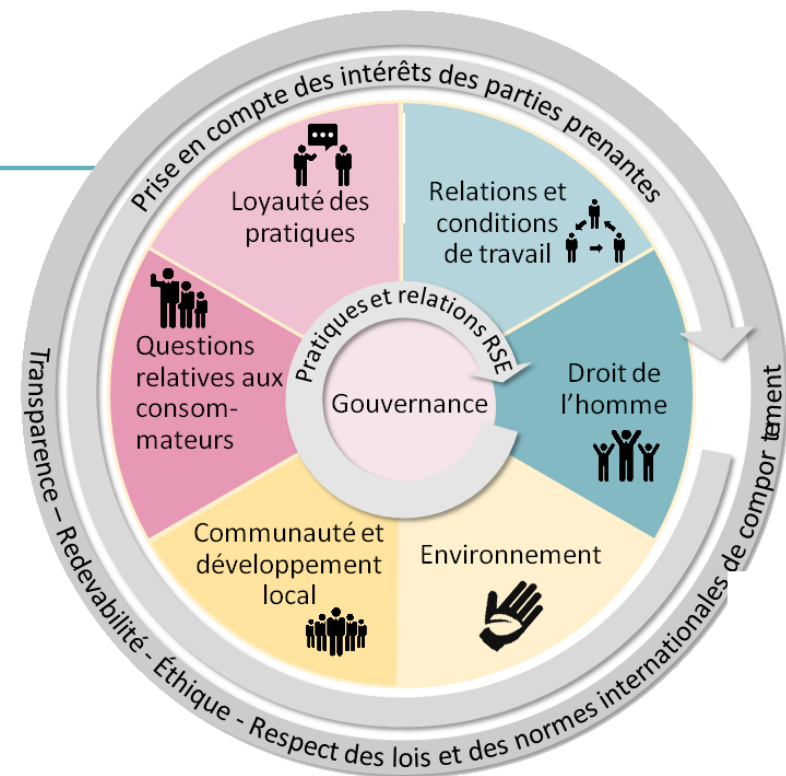


L'ISO 26000 : norme de la RSE

« Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique. »

« La RSE est l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes.

C'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. »



Les 7 principes de RSE (transverses)

- Redevabilité
- Transparence
- Comportement éthique
- Reconnaissance intérêts des parties prenantes
- Respect du principe de légalité
- Prise en compte des normes internationales de comportement
- Respect des droits de l'homme



Les phases préalables à l'accord (2009 – 2012)

Phase 1 : le programme de recherche Développement Durable



- Etude consommateurs pour évaluer l'importance et la valorisation du message durable par les consommateurs
- Identification des stratégies RSE des grandes enseignes mondiales de distribution
- Etat des stratégies DD des vignobles mondiaux

Phase 2 : le diagnostic Développement Durable des adhérents

- Évaluer la vision et la perception des entreprises
 - Identifier les actions engagées
 - Déterminer les attentes et perspectives
- « de la connaissance, des bonnes pratiques et un cadre de référence commun, partagé et internationalement reconnu »

L'AC X30-032 : un cadre de RSE élaboré par et pour la filière vin



- Un document élaboré collectivement sous la direction d'AFNOR Normalisation
- D'application volontaire
- Par des acteurs partageant les objectifs du projet
- Résultat d'un consensus



- 60 structures mobilisées suite à l'appel à participation
- 18 mois de travaux
- 6 réunions de travail - 2 consultations

Accord ACX 30 - 032 : les ingrédients

Des outils déjà disponibles



- La norme ISO 26000 de 2010
- L'accord ACX 30-030 2012 - Guide d'utilisation du secteur agro-alimentaire
- Les documents publiés par la Commission AFNOR DDRSE
- Guides des achats responsables et d'évaluation AFAQ 26000 -
- filière Vin Pays d'Oc IGP

Des acteurs volontaires motivés et impliqués



- Un groupe responsable de la rédaction
- Un groupe d'acteurs intéressés pour valider le contenu

Accord ACX 30 -032 : une **rédaction** avec et sur le **terrain**

Avec le terrain

- Un animateur expert de la RSE et du DD de la filière vin
- Des participants complémentaires
 - Profils : entreprises, syndicats, enseignement/recherche...
 - Expériences de la RSE et du DD dans leurs organisations
 - Compétences techniques

Sur le terrain

- Des réunions sur le terrain : Paris, Lyon, St Laurent du Médoc, Orange....
- Une répartition de la rédaction : partage des sujets
- Des relectures régulières du projet → **11 versions**

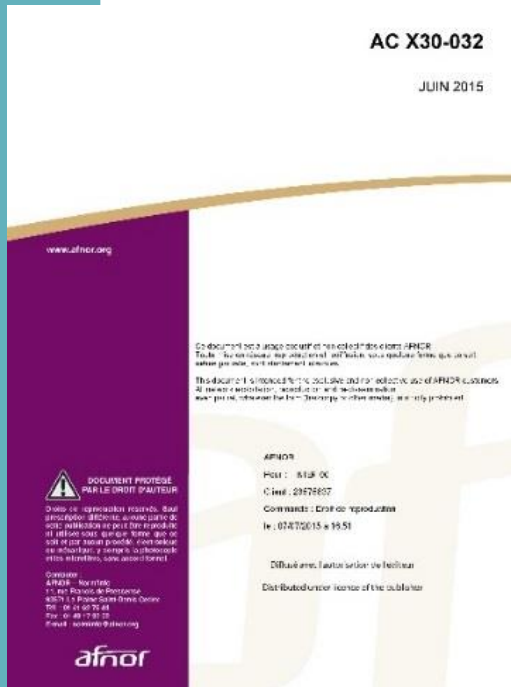
Un **point** central

- Mise en forme par l'animateur et l'AFNOR
- Coordination du projet et relectures par Inter Oc

Le contenu de l'accord ACX 30 - 032

Le guide de lecture de la norme ISO 26000 pour la filière vin

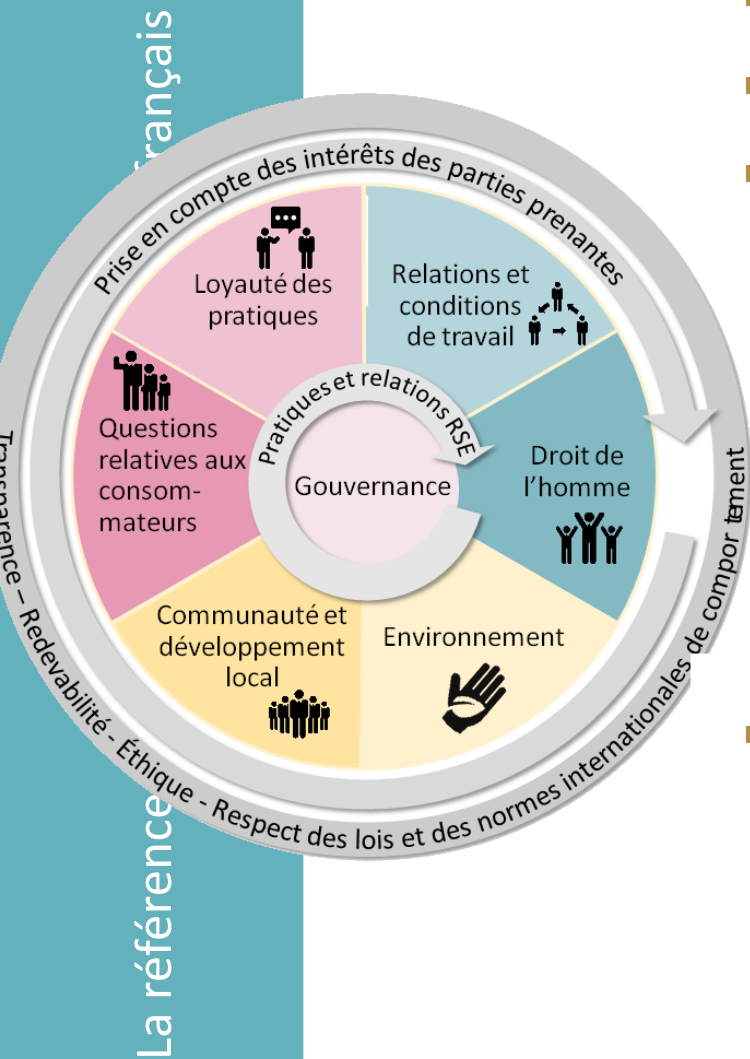
La référence qualité des vins de cépages français



- Domaine d'application - Références normatives - Termes, définitions et abréviations
- Approche et enjeux globaux de la démarche
 - Comprendre la norme et son vocabulaire
 - Mettre en application : faire un état des lieux interne et externe
 - Identifier puis hiérarchiser ses parties prenantes et ses domaines d'action
 - Associer les parties prenantes aux domaines d'action
 - Construire, planifier, déployer et vérifier
- Les 7 questions centrales et leurs domaines d'action
- Annexes = outils de mise en œuvre

Le contenu de l'accord ACX 30 - 032

Exemple : Question Centrale « Gouvernance »



- De quoi s'agit-il ?
- Enjeux pour la filière vitivinicole
- Les Domaines d'Action
 - DA1 : Intégration de la RSE dans la politique et le projet stratégique de l'entreprise
 - DA2 : Identification et évaluation des parties prenantes et détermination de la sphère d'influence directe
 - DA3 : Accès et prise en compte/Identification des réglementations
 - DA4 : Analyse des impacts des activités de l'entreprise
 - DA5 : Mise en œuvre opérationnelle de la RSE, surveillance et amélioration continue des performances de responsabilité sociale
 - DA6 : Redevabilité et transparence
- Propositions de DA complémentaires
 - DA7 : Surveillance et amélioration continue des performances
 - DA8 : Communication responsable

Un accord collectif au service de la filière viti-vinicole

Zoom sur les annexes de l'AC X30-032 : véritable boîte à outils



- Liste indicative de catégories de parties prenantes (+exemple parties prenantes pour un exploitant viti-vinicole)
- Intérêt et méthode de qualification et hiérarchisation des parties prenantes
- Comprendre et lister les Domaines d'Action et exemple de méthode pour les hiérarchiser / enjeux RSE
- Liste non exhaustive d'indicateurs de « reporting » RSE
- Exemples de bonnes pratiques identifiées à titre illustratif
- Bibliographie

Le guide de lecture de l'ISO 26000 pour la filière vin en bref

TYPLOGIE DES 37 ORGANISATIONS



Par et pour la filière vin

- Un cadre RSE reconnu et spécifique à la filière vin
- Une vision professionnelle et pratique
- Une lecture facilitée

Pratique et adapté

- Un chapitre pour comprendre la démarche
- Des domaines d'action ajoutés pour la filière
- Les annexes : de véritables outils

Entreprises

- Ackerman - Remy Pannier
- Castel Frères SA
- Château Larose Trintaudon
- GMDF - Gabriel Meffre
- Les Caves de la Loire
- Les Grands Chais de France
- Les Vignerons de Buzet
- Marrenon – Vignobles en Luberon et Ventoux
- SCA Les Vignerons du Val d'Orbieu
- SCA Vignerons de Beaumes de Venise
- Vignerons de Caractère Cave Vacqueyras.

Syndicats

- Syndicat des Vins de Pays de Vaucluse
- Syndicat des Producteurs des Vins de Pays de Côtes de Gascogne
- Syndicat Régional des Vins de Savoie
- Vins des Alpes du Sud.

Interprofessions

- BIVB – Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne
- Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre
- CIVC - Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne
- CIVRB - Conseil Interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac
- Inter OC - Interprofession des Vins Pays d'Oc IGP
- Inter Rhône

Institutions

- GIE ICV - VVS (Institut Coopératif du Vin – Vignobles et Vins Services)
- INAO - Institut national de l'origine et de la qualité
- Institut Français de la Vigne et du Vin
- OIV - Organisation Internationale de la Vigne et du Vin

Fédérations professionnelles

- Coop de France Languedoc-Roussillon
- Fédération des Caves Vignerons Coopérateurs de Vaucluse
- Fédération des coopératives viticoles d'Aquitaine
- FNDCV - Fédération Nationale des Distilleries Coopératives Viticoles
- Intersud de France

Enseignement et recherche

- Université de Montpellier
- School of Wine & Spirits Business – Groupe ESC Dijon – Bourgogne
- Groupe ESA - Enseignement supérieur et recherche en agricultures, alimentations, territoires et marchés
- Irstea - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

Parties prenantes

- La Vignery
- VS - VITI-SOLUTIONS

Guide de lecture ISO 26000 filière Vin

22 avril 2021



1. Pays d'Oc, Indication Géographique Protégée
2. ISO 26000 adaptée à la filière vin : ACX30-032
3. Pays d'Oc, Vignoble en Progrès / Vineyard In Progress





PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
Vins de cépages

liberté
D'EXPRESSION

La référence qualité des vins de cépages français

Les fondamentaux du programme RSE



Une **gouvernance** impliquée



Un **environnement** à préserver



Pays d'Oc IGP en **société**



Leader **économique** responsable



Une gouvernance impliquée



Co-construction du **plan de filière** pour l'Occitanie



- Adapté du Plan de filière national
- Un projet collectif à 10 ans
- Décliné en 4 axes stratégiques



Elaboration de **guides de référence** spécifiques



- Un guide des achats responsables
- Un guide des bonnes pratiques
- Le guide d'utilisation ISO 26000 filière vin



Information, **dialogue** et communication



- Membre du Comité de pilotage RSE Agro Occitanie
- Ateliers, interventions, réunions d'information et masterclass
- Diagnostics opérateurs Pays d'Oc IGP



Préserver l'environnement

Protection du vignoble



- 5 cépages résistants intégrés au cahier des charges
- Haute Valeur Environnementale
- R & D

Gestion des déchets



- Réduire l'impact des emballages / écoconception
- Participation au GT BIB
- Identification et recherche de débouchés

Maitrise énergétique



- Sensibilisation de la filière
- Diagnostic collectif « efficacité énergétique »



Pays d'Oc IGP en société



Intégration de **compétences**



- Etat des lieux et attentes des opérateurs Pays d'Oc IGP
- Formations HVE et RSE
- GIE employeurs

Comportement d'achat et information des **consommateurs**



- Enquête auprès de 18 000 consommateurs (achats vin et DD)
- Défense du consommateur (SIQO : 100 % des vins dégustés)
- Information sur les labels environnementaux

Connaissance et sensibilisation des **acteurs de la distribution** de vin



- Etude : distributeurs vin et labels environnementaux
- Mise en avant de l'offre « verte »
- Information et promotion : consommation responsable et anti-gaspi

Leader économique responsable



Promotion et développement économique



- Programme d'action de promotion et communication
- Développement de l'oenotourisme
- Programme R&D pour la compétitivité des entreprises

Consolider l'offre de vin



- Création et gestion de l'IGP Terre du Midi
- Fléchage et suivi des contrats vrac des vins sous labels « verts »
- Mise en relation offre – demande des vins sous labels « verts »

Sécuriser les approvisionnements



- Mise en place du contrat d'achat pluriannuel
- Aide à l'installation de jeunes exploitants
- Veille et pilotage de l'équilibre offre - demande

VIP Pays d'Oc – Zoom sur l'implication des entreprises

Le programme RSE des vins Pays d'Oc IGP : 2009 - 2020

Entreprises impliquées

Des guides de référence

Guide des achats responsables



12

Guide des bonnes pratiques



Accord ISO 26000
Filière vin



11

Des outils pratiques

Ateliers et Interviews



11

Diagnostics collectifs
(emballage, énergie)



69

19

Formation RSE et HVE



128

Sensibilisation
et communication

Diagnostics Adhérents
(Individuel – collectif)



87

133

Réunions et
conférences



Valorisation



Des entreprises impliquées (non exhaustif)



Les principales démarches environnementales...



et sociétales vin certifiées en Languedoc-Roussillon



> **4 356** certifications délivrées <

Merci pour votre attention !

Pour en savoir plus sur les vins Pays d'Oc IGP

www.paysdoc-wines.com

Service RSE et Promotion France

☎ : 04 67 13 84 31

@ : linda-filone@interoc.fr

Suivez-nous :



/Vins.Pays.dOc.IGP



@VinsPaysdOcIGP #TastePaysdOc



Vins Pays d'oc IGP

YouTube



Vins Pays d'Oc IGP

vinspaysdocigp